

RCS : TARBES  
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00051  
Numéro SIREN : 309 868 917  
Nom ou dénomination : SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE BAYOL - SEE BAYOL

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2022 sous le numéro de dépôt 4917

Compte de résultat

2022/4917

Bilan actif

29 NOV. 2022

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	51 990	24 964	27 026	
Fonds commercial (1)	124 844		124 844	124 844
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	44 129	26 584	17 546	3 185
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 166 476	1 970 533	195 943	379 094
Autres immobilisations corporelles	1 061 615	990 201	71 413	97 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 438	1 188	1 250	1 250
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 860		4 860	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 456 351</b>	<b>3 013 470</b>	<b>442 881</b>	<b>605 393</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	428 134		428 134	161 478
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 634 647	59 945	3 574 701	2 335 689
Autres créances	427 105		427 105	681 382
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 439 114		1 439 114	136 421
Charges constatées d'avance (3)	107 331		107 331	9
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 036 332</b>	<b>59 945</b>	<b>5 976 386</b>	<b>3 314 979</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 492 683</b>	<b>3 073 416</b>	<b>6 419 267</b>	<b>3 920 372</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Règles et méthodes comptables

- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TM 2015-2017)

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 727	13 237		24 964
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>11 727</b>	<b>13 237</b>		<b>24 964</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 610	1 973		26 584
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 120 401	230 143	380 011	1 970 533
- Installations générales, agencements aménagements divers	62 731	1 723		64 454
- Matériel de transport	865 312	48 683	25 000	888 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 446	9 307		36 753
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 100 499</b>	<b>291 830</b>	<b>405 011</b>	<b>2 987 318</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 112 226</b>	<b>305 067</b>	<b>405 011</b>	<b>3 012 282</b>

5

5

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 173 943 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 860		4 860
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 634 647	3 634 647	
Autres	427 105	427 105	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	107 331	107 331	
<b>Total</b>	<b>4 173 943</b>	<b>4 169 083</b>	<b>4 860</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	396 070
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	15 343
PRODUITS A RECEVOIR	32 604
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	26 102
<b>Total</b>	<b>470 120</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SARL TERRE HOLDING 65700 MAUBOURGUET	100,00	2 500,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	798 759				798 759
Garanties données aux clients	64 277		64 277		
Pertes sur marchés à terme	10 025		10 025		
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	159 033	24 399	159 033		24 399
<b>Total</b>	<b>1 032 094</b>	<b>24 399</b>	<b>233 335</b>		<b>823 158</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		24 399	202 836		
Financières					
Exceptionnelles			30 499		

Le chantier d'assainissement chemin de Brouquière à Seysses pour le client SAGE n'étant toujours pas réceptionné, il ne peut donc pas

U

## Notes sur le bilan

être pris en charge par l'assurance.

Le montant des travaux de réfection a été chiffré à 798 758.79 € HT. Une mise en demeure du client SAGE à Roques sur Garonne de reprise en état et de remplacement des tronçons défectueux a été reçu le 31/05/2021.

Une provision de 798 758.79 € a été comptabilisée au 31/12/2020.

Le litige étant toujours en cours cette provision est maintenue dans les comptes du 31/03/2022.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 870 714 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 502 328	3 502 328		
Dettes fiscales et sociales	1 351 724	1 351 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 662	16 662		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 870 714</b>	<b>4 870 714</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	74 670
CHARGES A PAYER	79 813
ETAT CHARGES A PAYER	47 765
<b>Total</b>	<b>202 248</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	107 331		
<b>Total</b>	<b>107 331</b>		

5

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2022
TRAVAUX PRIVES ET PUBLICS	16 545 088
REFACTS DIVERSES	3 696
<b>TOTAL</b>	<b>16 548 784</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 312 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Éléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Cotisations 2020		35 336
Taxes 2020	5 414	
<b>Total</b>	<b>5 414</b>	<b>35 336</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

##### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	131	
Produits des cessions d'éléments d'actif		76 617
Provisions pour risques et charges		30 499
Charges exercices antérieurs	5 414	
Produits exercices antérieurs		35 336
<b>TOTAL</b>	<b>5 545</b>	<b>142 452</b>

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Le 11 février 2021, les sociétés SAUR et SATEG ont finalisé la cession de la société SEE BAYOL au profit de la société TERRE HOLDING qui en détient depuis cette date l'intégralité du capital social.

6

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 61 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	53	
<b>Total</b>	<b>61</b>	

### Engagements financiers

#### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			722 430	122 094	844 524
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice			79 057	20 099	99 157
<b>Amortissements</b>			79 057	20 099	99 157
Cumul exercices antérieurs					
Exercice			83 625	21 260	104 884
<b>Redevances payées</b>			83 625	21 260	104 884
A un an au plus			118 506	28 486	146 992
A plus d'un an et cinq ans au plus			443 886	73 524	517 410
A plus de cinq ans			89 147		89 147
<b>Redevances restant à payer</b>			651 539	102 010	753 549
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 334	1 221	3 555
A plus de cinq ans			4 890		4 890
<b>Valeur résiduelle</b>			7 224	1 221	8 445
Montant pris en charge dans l'exercice					

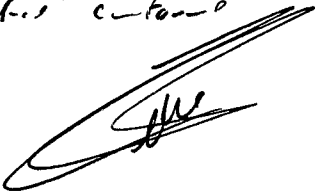
## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 220 711 euros  
La population d'ouvriers est prise en charge par la caisse PRO BTP.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

*Cont. Fin. externe*  


**SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE BAYOL - SEE BAYOL**

Société par actions simplifiée  
au capital de 40 000 euros  
Siège social : 3 Zone Industrielle d'Ibos  
Route de Pau  
65420 IBOS  
309 868 917 RCS TARBES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU 27 SEPTEMBRE 2022**

**Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022**

**« TROISIEME DÉCISION**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 533 873 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes à l'associée unique ..... 400 000 euros
- En « Autres réserves », soit ..... 133 873 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents. »

Certifié conforme  
Le Président  
Lionel TERRE





**Exco**  
Fiduciaire du Sud-Ouest

Agence de Tarbes  
Résidence Le Neuilly  
24 rue Georges Magnoac  
65000 Tarbes  
Tél : 05 62 93 47 90

**SAS SEE BAYOL**  
Zone industrielle Marmajou  
65700 MAUBOURGUET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/03/2022**



A l'assemblée générale de la SAS SEE BAYOL

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SEE BAYOL relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441- 6 du code de commerce.

#### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tarbes, le 12 septembre 2022

*Le Commissaire aux Comptes,*  
**EXCO Fiduciaire du Sud-Ouest**

**Martine LACROUX-LACROUX**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES ASSOCIEE

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	51 990	24 964	27 026	
Fonds commercial (1)	124 844		124 844	124 844
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	44 129	26 584	17 546	3 185
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 166 476	1 970 533	195 943	379 094
Autres immobilisations corporelles	1 061 615	990 201	71 413	97 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 438	1 188	1 250	1 250
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 860		4 860	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 456 351</b>	<b>3 013 470</b>	<b>442 881</b>	<b>605 393</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	428 134		428 134	161 478
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 634 647	59 945	3 574 701	2 335 689
Autres créances	427 105		427 105	681 382
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 439 114		1 439 114	136 421
Charges constatées d'avance (3)	107 331		107 331	9
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 036 332</b>	<b>59 945</b>	<b>5 976 386</b>	<b>3 314 979</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 492 683</b>	<b>3 073 416</b>	<b>6 419 267</b>	<b>3 920 372</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/03/2022	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	3 206 142	3 206 142
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 058 619	-592 215
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>533 873</b>	<b>-2 466 404</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>725 396</b>	<b>191 523</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	823 158	873 061
Provisions pour charges		159 033
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>823 158</b>	<b>1 032 094</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 502 328	2 014 067
Dettes fiscales et sociales	1 351 724	507 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		27 675
Autres dettes	16 662	432
Produits constatés d'avance		146 902
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 870 714</b>	<b>2 696 756</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 419 267</b>	<b>3 920 372</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 870 714	2 696 414
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/03/2022	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	16 548 784	8 530 989
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>16 548 784</b>	<b>8 530 989</b>
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 950	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	370 795	204 590
Autres produits	14 739	126
<b>Total I</b>	<b>16 945 268</b>	<b>8 735 705</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 404 288	
Variations de stock	-275 198	327 283
Autres achats et charges externes (a)	6 549 076	9 299 084
Impôts, taxes et versements assimilés	111 321	7 870
Salaires et traitements	2 619 734	104 859
Charges sociales	1 629 636	55 419
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	305 067	223 944
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	59 945	157 122
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	24 399	1 028 074
Autres charges	21 770	586
<b>Total II</b>	<b>16 450 038</b>	<b>11 204 241</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>495 230</b>	<b>-2 468 536</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	797	109
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>797</b>	<b>109</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		194
Intérêts et charges assimilées (4)		3 992
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>		<b>4 186</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>797</b>	<b>-4 076</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>496 027</b>	<b>-2 472 612</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	35 336	
Sur opérations en capital	76 617	6 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	30 499	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>142 452</b>	<b>6 250</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	5 545	
Sur opérations en capital		42
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 545</b>	<b>42</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>136 907</b>	<b>6 208</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	99 061	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>17 088 517</b>	<b>8 742 064</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>16 554 644</b>	<b>11 208 468</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>533 873</b>	<b>-2 466 404</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	647 772	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	35 336	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	5 414	
(3) Dont produits concernant les entités liées		98
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		3 981



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SEE BAYOL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 6 419 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 533 873 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

\* Agencements des constructions : 3 à 15 ans

\* Installations techniques : 3 à 10 ans

\* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

\* Matériel de transport : 3 à 15 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

## Règles et méthodes comptables

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TM 2015-2017)

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	124 844			124 844
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 727	44 740	4 477	51 990
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>136 571</b>	<b>44 740</b>	<b>4 477</b>	<b>176 833</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	27 795	41 337	25 003	44 129
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 499 495	1 191 813	1 524 832	2 166 476
- Installations générales, agencements aménagements divers	69 011	5 949		74 960
- Matériel de transport	947 464		25 000	922 464
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 034	28 156		64 190
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 579 799</b>	<b>1 267 255</b>	<b>1 574 835</b>	<b>3 272 220</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 438			2 438
- Prêts et autres immobilisations financières		4 860		4 860
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 438</b>	<b>4 860</b>		<b>7 298</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 718 808</b>	<b>1 316 855</b>	<b>1 579 312</b>	<b>3 456 351</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	44 740	1 267 255	4 860	1 316 855
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>44 740</b>	<b>1 267 255</b>	<b>4 860</b>	<b>1 316 855</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste	4 477	1 169 824		1 174 301
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		405 011		405 011
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>4 477</b>	<b>1 574 835</b>		<b>1 579 312</b>

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2022
Éléments achetés	124 844
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>124 844</b>

Dans le cadre de la première application du règlement N° 2015-06 du 23/11/15 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation qui a fait ressortir que la valeur nette comptable du fonds commercial est inférieure à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. Aussi, aucune dépréciation n'a été constatée en comptabilité.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 727	13 237		24 964
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>11 727</b>	<b>13 237</b>		<b>24 964</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 610	1 973		26 584
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	2 120 401	230 143	380 011	1 970 533
- Installations générales, agencements aménagements divers	62 731	1 723		64 454
- Matériel de transport	865 312	48 683	25 000	888 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 446	9 307		36 753
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 100 499</b>	<b>291 830</b>	<b>405 011</b>	<b>2 987 318</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 112 226</b>	<b>305 067</b>	<b>405 011</b>	<b>3 012 282</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 173 943 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 860		4 860
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 634 647	3 634 647	
Autres	427 105	427 105	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	107 331	107 331	
<b>Total</b>	<b>4 173 943</b>	<b>4 169 083</b>	<b>4 860</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	396 070
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	15 343
PRODUITS A RECEVOIR	32 604
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	26 102
<b>Total</b>	<b>470 120</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SARL TERRE HOLDING 65700 MAUBOURGUET	100,00	2 500,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	798 759				798 759
Garanties données aux clients	64 277		64 277		
Pertes sur marchés à terme	10 025		10 025		
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	159 033	24 399	159 033		24 399
<b>Total</b>	<b>1 032 094</b>	<b>24 399</b>	<b>233 335</b>		<b>823 158</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		24 399	202 836		
Financières			30 499		
Exceptionnelles					

Le chantier d'assainissement chemin de Brouquère à Seysses pour le client SAGE n'étant toujours pas réceptionné, il ne peut donc pas

## Notes sur le bilan

être pris en charge par l'assurance.

Le montant des travaux de réfection a été chiffré à 798 758.79 € HT. Une mise en demeure du client SAGE à Roques sur Garonne de reprise en état et de remplacement des tronçons défectueux a été reçu le 31/05/2021.

Une provision de 798 758.79 € a été comptabilisée au 31/12/2020.

Le litige étant toujours en cours cette provision est maintenue dans les comptes du 31/03/2022.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 870 714 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 502 328	3 502 328		
Dettes fiscales et sociales	1 351 724	1 351 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 662	16 662		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 870 714</b>	<b>4 870 714</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	74 670
CHARGES A PAYER	79 813
ETAT CHARGES A PAYER	47 765
<b>Total</b>	<b>202 248</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	107 331		
<b>Total</b>	<b>107 331</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2022
TRAVAUX PRIVES ET PUBLICS	16 545 088
REFACTS DIVERSES	3 696
<b>TOTAL</b>	<b>16 548 784</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 312 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Éléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Cotisations 2020		35 336
Taxes 2020	5 414	
<b>Total</b>	<b>5 414</b>	<b>35 336</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	131	
Produits des cessions d'éléments d'actif		76 617
Provisions pour risques et charges		30 499
Charges exercices antérieurs	5 414	
Produits exercices antérieurs		35 336
<b>TOTAL</b>	<b>5 545</b>	<b>142 452</b>

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Le 11 février 2021, les sociétés SAUR et SATEG ont finalisé la cession de la société SEE BAYOL au profit de la société TERRE HOLDING qui en détient depuis cette date l'intégralité du capital social.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 61 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	53	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>61</b>	

### Engagements financiers

#### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			722 430	122 094	844 524
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice			79 057	20 099	99 157
<b>Amortissements</b>			79 057	20 099	99 157
Cumul exercices antérieurs					
Exercice			83 625	21 260	104 884
<b>Redevances payées</b>			83 625	21 260	104 884
A un an au plus			118 506	28 486	146 992
A plus d'un an et cinq ans au plus			443 886	73 524	517 410
A plus de cinq ans			89 147		89 147
<b>Redevances restant à payer</b>			651 539	102 010	753 549
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 334	1 221	3 555
A plus de cinq ans			4 890		4 890
<b>Valeur résiduelle</b>			7 224	1 221	8 445
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>					

## Autres informations

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 220 711 euros  
La population d'ouvriers est prise en charge par la caisse PRO BTP.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.